



Bienvenue au CRT 18

Mardi, 19 Mars 2013

INFORMATION FRAIS DE DEPLACEMENT

- Un remboursement par an par personne (en fonction de la distance)
- Par souci de simplicité (c'est vrai que c'est quasi impossible de voir en amont si vous avez été ou non été déjà remboursés), les OM sont édités sans frais
- Pour prétendre à ce remboursement, vous devez corriger à la main sur l'OM "sans frais" par "avec frais" et retourner votre OM + feuille d'état de frais à Laurette Rivière.

Ordre du jour :

- ▶ Intervention de deux fournisseurs : technologie service et A4
- ▶ Présentation de matériel : imprimante 3D, caméra thermique, maquettes domotiques, soufflerie, maquettes diverses tous niveaux, nouveautés ...